

CONCOURS 2018

Ci-après les coordonnées bancaires de l'ENSATT pour le règlement par virement des droits d'inscription au concours d'entrée, soit 86 Euros (quatre-vingt six Euros) à l'ordre de l'Agent comptable de l'ENSATT, 4 rue Sœur Bouvier 69322 Lyon cedex 05 - France.

ATTENTION :

Les frais bancaires éventuels doivent être portés à la charge du candidat.

La somme effectivement perçue par le service comptable de l'ENSATT doit être de 86 Euros (quatre-vingt six Euros).

Sur le bordereau de virement doit être précisé : le nom du candidat, son prénom, l'intitulé du concours.

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	89000	00001004325	87	TRLY08

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76 1007 1890 0000 0010 0432 587						
BIC (Bank Identifier Code)						
TRPUFRP1						

TITULAIRE DU COMPTE :

ENSATT

AGENCE COMPTABLE

Ce virement doit être effectué à partir du 18 décembre 2017 et avant ou au plus tard le 26 janvier 2018